

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 24 janvier 2024

Vœu de l'Exécutif relatif à l'hébergement d'urgence et à la mise à l'abri des personnes sans abri

Considérant la présence de plusieurs milliers de sans-abri à la rue, dans la capitale et en première couronne, notamment des familles avec de jeunes enfants, jeunes et des personnes en situation de grande exclusion ;

Considérant le rapport du collectif « Nos services publics » qui estime que la loi immigration plongera dans la pauvreté au moins 100 000 personnes supplémentaires dont 30 000 enfants ;

Considérant l'annonce par le gouvernement le 8 janvier dernier d'une rallonge budgétaire de 120 millions d'€ permettant l'ouverture de 10 000 places d'hébergement supplémentaires dans le cadre du plan grand froid, qui tarde à se mettre en œuvre en Ile de France alors que des milliers de personnes à la rue sont dans une situation critique ;

Considérant l'absence de nomination d'un ministre du logement le 11 janvier dernier malgré l'urgence à agir en faveur des personnes sans abri et l'effondrement de la production de logements sociaux dans le pays et que cette absence interroge sur la priorité gouvernementale donnée au combat contre le mal logement ;

Considérant l'ouverture par la Ville de Paris de 4 gymnases et du lycée Valadon (18^{ème}) actuellement mobilisés pour répondre aux situations d'urgence sociale ;

Considérant la mobilisation par l'État mi-décembre du lycée Charles de Gaulle (20^{ème}) pour l'hébergement de 120 personnes en familles, à la suite de l'interpellation du Conseil d'arrondissement du 20^{ème} ;

Considérant l'organisation par la Ville de Paris de la 7^{ème} édition de la nuit de la solidarité le 25 janvier prochain qui va permettre, grâce à la mobilisation des citoyennes et citoyens bénévoles, d'actualiser le recensement des personnes à la rue dans la capitale ;

Considérant la mobilisation de la Mairie du 20^{ème} arrondissement pour augmenter les capacités d'accueil et d'hébergement des personnes sans -abri avec l'ouverture en décembre d'une halte de nuit pour protéger les femmes à la rue, d'un centre d'hébergement dédiés aux jeunes Porte de Montreuil et l'ouverture en mars prochain d'un centre d'hébergement de 80 places ;

Sur proposition de l'Exécutif, le Conseil du 20^{ème} arrondissement émet le vœu :

- Que le gouvernement respecte ses engagements en mobilisant rapidement 10 000 places d'hébergement supplémentaires dont au moins la moitié en Ile de France ;

- Que l'État et la Ville de Paris mobilisent tous les locaux et fonciers disponibles pour atteindre cet objectif (locaux d'activité et immeubles vacants, lycées professionnels sans affectation etc....) ;
- Que ces places soient accessibles à toute personne à la rue dans le cadre de l'accueil inconditionnel, sans distinction d'âge ou de situation administrative ;
- Que le nouveau centre d'hébergement qui ouvrira au 1^{er} trimestre 2024 dans le 20^{ème} puisse accueillir notamment des jeunes à la rue en situation de vulnérabilité.